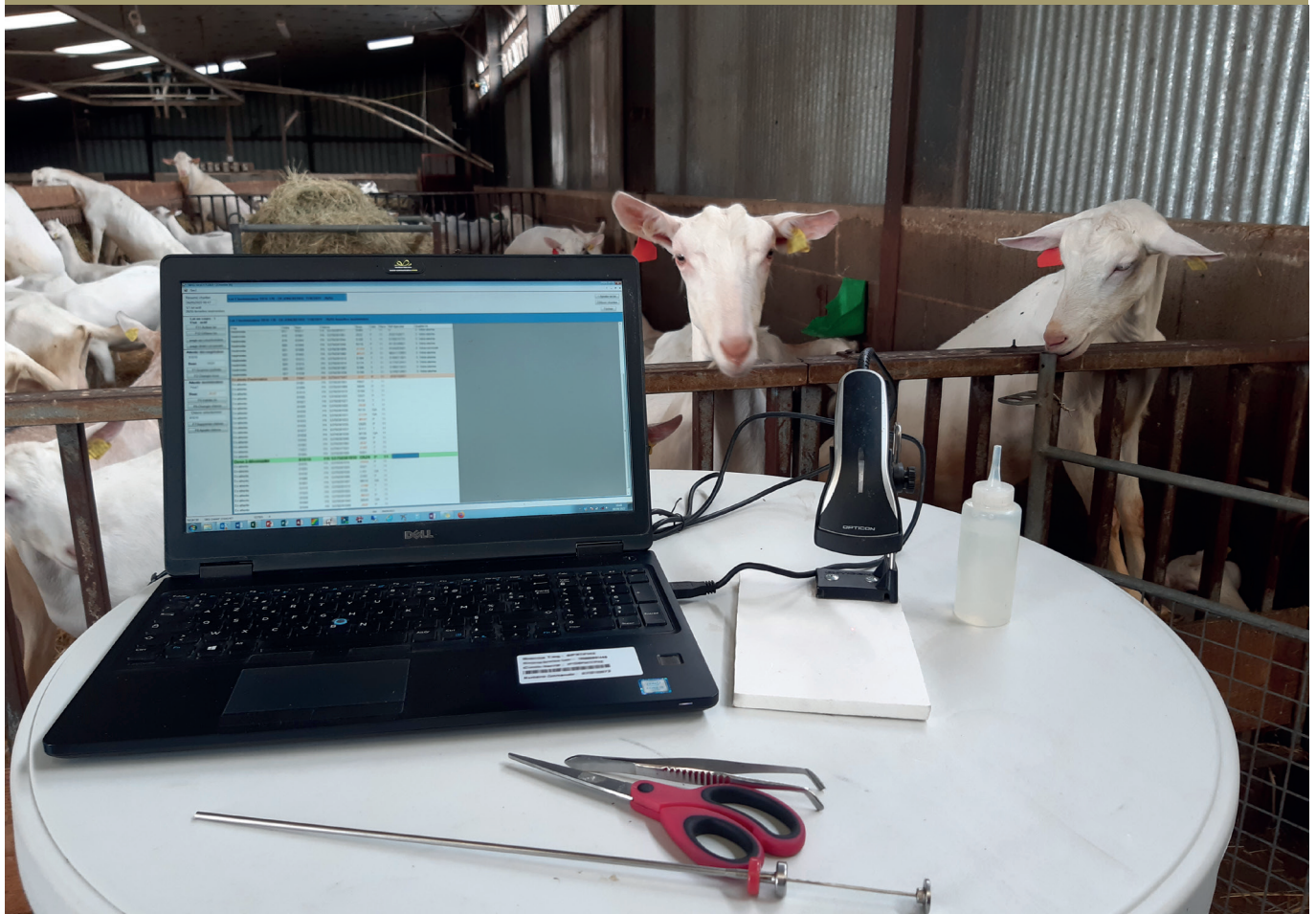


Organisation d'un chantier d'insémination

Fiche 3e

Un chantier d'insémination nécessite une réflexion en amont de sa mise en place pour bien planifier les interventions et s'assurer que le chantier se déroule dans de bonnes conditions.



PLANIFIER LA REPRODUCTION

ZOOM

DES MISES-BAS GROUPÉES POUR UNE FERTILITÉ OPTIMISÉE

L'organisation de la reproduction influence l'étalement des mises-bas.

La date de la mise-bas précédente est un critère clé lors du tri des chèvres pour l'insémination.

Plus les mises-bas sont groupées, plus il y aura de chèvres correspondant aux recommandations et plus le tri pourra être optimisé sur d'autres critères (physiologiques, génétiques, état général...).

La reproduction se planifie bien en amont, d'autant plus lorsqu'un chantier d'insémination est envisagé. Cette anticipation permet de garantir une préparation optimale des animaux (programme lumineux, programmes de préparation des chèvres et des boucs, préparation alimentaire...), mais également de prévoir des aménagements de bâtiments si nécessaire, et/ou la main d'œuvre suffisante.

Réfléchir et planifier ses interventions permet d'assurer une bonne réussite des inséminations et de remplir ses objectifs de production.

Période de reproduction : IA et saillies

L'idéal est que les inséminations soient programmées durant la période de reproduction principale de l'exploitation. De cette façon, il y aura plus de candidates potentielles, permettant ainsi d'être plus strict dans le tri.

Les saillies naturelles sont programmées sur la même période. Il est alors essentiel de réfléchir à la chronologie en fonction de ses objectifs de mises-bas et d'élevage des chevrettes :

- des mises-bas groupées pour une optimisation de la ration et de l'élevage des chevrettes ?
- les mises-bas des IA en premier pour une meilleure surveillance ?

- des chevrettes issues d'IA qui arrivent les premières dans une nurserie saine ?

Gérer les introductions de boucs

Les boucs de saillie naturelle peuvent être introduits dans les autres lots avant ou après les IA, à condition de respecter certaines règles :

- Certains programmes de préparation basés sur l'effet bouc, nécessitent une séparation des boucs avant leur introduction. Dans ce cas, ne pas introduire des boucs de saillie naturelle dans le bâtiment avant que les boucs ne soient mis dans les lots en préparation pour l'IA.
- Avec le programme hormonal de synchronisation, les boucs peuvent être introduits dans le bâtiment quelques jours après la pose des éponges.
- Si les boucs sont introduits dans le bâtiment avant les IA, assurez-vous que les barrières soient suffisamment hautes et solides pour les contenir lorsque les chèvres à inséminer vont venir en chaleurs. Il est possible qu'à ce moment-là, le lot d'IA leur paraisse bien plus attractif que le leur !
- Éviter d'introduire les boucs le jour même des inséminations. Leur arrivée dans le bâtiment pourrait prolonger l'agitation des chèvres tout juste inséminées.

2 porteurs

pour une IA réalisée dans de bonnes conditions

17 jours

entre l'IA et l'introduction d'un bouc dans le lot

2 mois

après IA, faire une échographie de constat de gestation

NOMBRE DE PERSONNES

Le nombre de personnes nécessaire va dépendre du nombre de chèvres à inséminer, du type de contention, et de l'organisation du chantier :

Pour la contention des chèvres :

- Avec la chaise de contention, il est possible de réaliser les IA avec un seul porteur. Néanmoins, pour simplifier sa tâche, une deuxième personne pour emmener les chèvres à la chaise et les mettre en position sera un plus.
- Au cornadis, l'idéal est d'avoir deux porteurs, un de chaque côté de la chèvre.

Pour la réalisation des IA :

Un inséminateur seul peut réaliser la décongélation et l'acte d'insémination, à condition de pouvoir installer son poste de travail à proximité du lieu de réalisation des inséminations. S'il s'avère que la

circulation est trop compliquée (barrières, cornadis à enjamber), l'aide d'un deuxième technicien pour la décongélation des doses sera préférable.

Pour fluidifier le chantier :

Afin d'optimiser la durée du chantier et de limiter les déplacements des techniciens, il est également possible d'avoir des personnes supplémentaires pour faire les allers-retours entre le poste de décongélation et les chèvres avec les doses montées dans leur pistolet d'IA.

Dans tous les cas, l'objectif sera de limiter la durée du chantier, et surtout de limiter le temps pendant lequel les chèvres seront contenues.

Enfin, il vaut mieux éviter d'être trop nombreux afin de limiter le stress, et le risque d'erreurs.

CHOIX DU LIEU ET DE LA CONTENTION

Les inséminations peuvent être réalisées dans différents endroits de la chèvrerie. Privilégiez un lieu que les chèvres connaissent bien et où la circulation peut se faire dans le calme et sans stress.

Inséminations dans l'aire paillée

Si les lots de chèvres sont équipés de cornadis et que ces derniers sont de la bonne hauteur, il est possible d'inséminer les chèvres directement dans leur lot, contenues par le cornadis. Dans ce cas, il est nécessaire de veiller à avoir une hauteur de fumier suffisante ou une marche suffisamment grande pour que l'inséminateur soit au même niveau que les chèvres et que celles-ci ne soient pas incommodées par la position d'IA.

Les chèvres pourront, soit rester contenues pendant la durée du chantier si celui-ci est de durée raisonnable, soit être libérées au fur et à mesure, à condition qu'elles ne perturbent pas la suite du chantier et ne soient pas dérangées par la circulation des personnes dans le lot. Privilégiez la solution la moins stressante pour elles.

En l'absence de cornadis, il est également possible de contenir les chèvres derrière une barrière et d'installer une chaise de contention dans l'aire paillée.

Inséminations dans le parc d'attente

Tout comme dans l'aire paillée, il est possible d'installer une chaise de contention dans le parc d'attente pour réaliser les inséminations.

Inséminations en salle de traite

Il est possible de réaliser les inséminations sur le quai de traite ou le roto à condition que la position soit confortable pour la chèvre et que l'inséminateur soit en sécurité.

Inséminations en sortie de salle de traite

Une solution intéressante, dans le cas où la salle de traite permet la libération des chèvres une par une, est d'installer une chaise de contention ou une barrière de cornadis amovible en sortie de la salle de traite. Dans ce cas les chèvres pourront retourner dans leur lot après l'acte.

ZOOM

ORDONNER SON CHANTIER

Pour des questions d'efficacité de chantier et de durée de décongélation des doses de bouc, il est préférable de pouvoir relever en début de chantier l'ordre dans lequel les chèvres seront inséminées, ou a minima de pouvoir annoncer une chèvre d'avance à la personne qui décongèle les doses.

C'est pourquoi il est important d'échanger avec son inséminateur pour décider ensemble de l'organisation la plus appropriée.



Une bonne contention permet de gagner en efficacité le jour J



Une bonne organisation pour bien gérer la décongélation des doses



Colliers de couleurs pour identifier les sous-lots

AVANT LES INSÉMINATIONS

Pour une bonne préparation des chèvres et une optimisation de la surveillance, il est plus simple que les chèvres à inséminer soient dans un lot à part, c'est-à-dire séparées des chèvres prévues en saillie naturelle avec les boucs. Prévoir la mise en lot au moins 1 mois avant la date de l'insémination pour laisser le temps aux chèvres de s'habituer à leurs congénères (hiérarchie) et permettre une préparation alimentaire.

Il est préférable d'ajuster la ration des chèvres avant la reproduction : baisser progressivement la part azotée de la ration et la remplacer par de l'énergie.

Dans la mesure du possible, évitez toute autre intervention stressante pour les chèvres dans le mois qui précède la reproduction : parage des ongles,

vaccination, changement brutal de la ration, travaux, changement de soigneur...

Dans le cas de l'utilisation du programme hormonal de synchronisation (PHS) et si le lot de chèvres à inséminer est important, il est possible de constituer deux sous-lots afin d'éviter des écarts trop importants entre les interventions (injections, retraits, inséminations). Les sous-lots n'ont pas besoin d'être séparés physiquement, mais seulement identifiés visuellement (trait de crayon, colliers de couleurs) afin de respecter toujours le même ordre d'intervention entre sous-lots. On pourra alors décaler de quelques heures les injections et surtout les retraits d'éponges afin de respecter au mieux les horaires du programme.

GROS CHANTIER EN UNE SEULE FOIS OU PLUSIEURS PETITS CHANTIERS ?

Il n'y a pas de taille optimale de chantier, cela dépend de l'organisation, de la contention, de la circulation des animaux, du nombre de personnes disponibles... Le nombre maximum de chèvres à prévoir sur un chantier est donc à discuter avec son technicien. Il est tout à fait possible de diviser les chantiers sur plusieurs jours à condition que les programmes de préparation n'interfèrent pas les uns avec les autres (effets boucs notamment). Avec le programme hormonal de synchronisation (PHS), assurez-vous que le deuxième lot soit épongé quand le premier vient en chaleurs. Dans tous les cas, limitez au maximum le stress des chèvres lors des différentes interventions.



Echographie

APRÈS LES INSÉMINATIONS

Après les inséminations, et pour favoriser la mise en place et le maintien de la gestation, il faudra veiller à limiter toute source de stress sur les lots de chèvres inséminées, et ce pendant un mois.

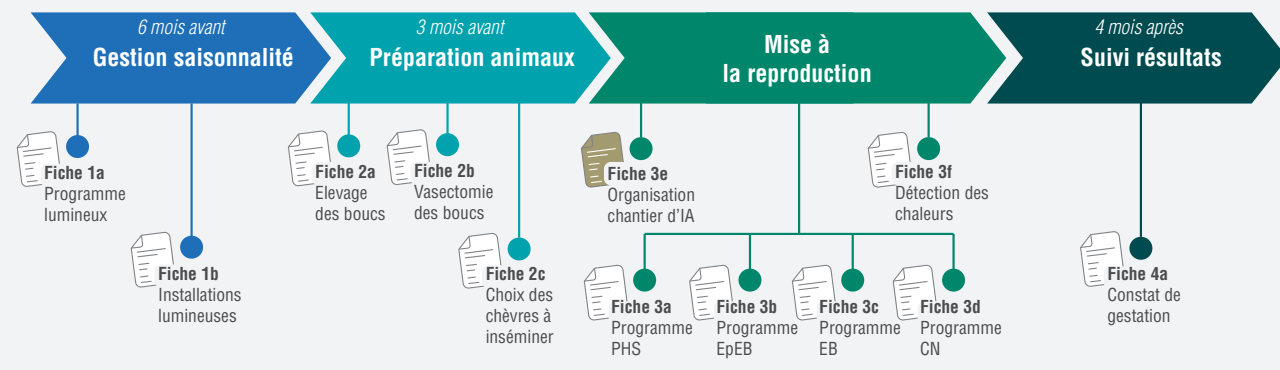
Des boucs pourront être introduits dans le(s) lot(s) d'IA 17 jours après les inséminations, pour saillir les chèvres qui reviendront en chaleurs. Ce délai permettra de différencier les gestations d'IA et de retours grâce à la date de mise-bas.

Une échographie de constat de gestation pourra être réalisée à partir du mois suivant. Idéalement, prévoyez-la autour de 2 mois après les inséminations. Ainsi, le technicien pourra distinguer les gestations d'insémination et les gestations du premier cycle de retour.



Retrouvez l'ensemble des fiches GRC sur le site idele.fr/grc

CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME



Les interventions sur animaux doivent se faire conformément à la réglementation en vigueur au moment de l'acte. Ces recommandations ont été établies sur les races et sous les latitudes de France métropolitaine.